

ABONNEMENT

SAUMUR: Un an 30 fr. Six mois 16 fr. Trois mois 9 fr. Poste: Un an 35 fr. Six mois 18 fr. Trois mois 10 fr. On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20 Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

CARROUSEL

DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

(Lundi 13 août 1888)

Dirigé par M. le Commandant DE PIOLANT, chef d'escadrons, instructeur en chef d'équitation.

Division du travail

Première partie. — Carrousel militaire. Deuxième partie. — 1° Reprise. — Entrée, salut, travail au trot et au galop. — Formation pour les courses. 1° Course des bagues; 2° reprise des écuyers; 3° course des fêtes; 4° sauteurs en liberté; 5° course de javalots. 2° Reprise. — Rupture des quadrilles. — Travail au galop. — Salut final et sortie. Troisième partie. — Saut des haies.

PREMIÈRE PARTIE

CARROUSEL MILITAIRE

M. le lieutenant-colonel Ramotowski, instructeur en chef d'exercices militaires. 1° Peloton. — Hussards, chasseurs d'Afrique et spahis: M. de Loiray, lieutenant au 8° hussards. 2° Peloton. — Chasseurs: M. de Chassey, sous-lieutenant élève. 3° Peloton. — Dragons: M. de Barazia, sous-lieutenant au 16° dragons. 4° Peloton. — Cuirassiers et dragons: M. de Montjou, lieutenant au 4° cuirassiers. FIGURES: 4° Attaque des cercles, 2° attaque de flancs, 3° les quatre cercles, 4° la croix de Malte, 5° serpentine, 6° le huit de chiffres, 7° ailes de moulin, 8° la mêlée, 9° charges.

DEUXIÈME PARTIE

1° Reprise

PREMIÈRE QUADRILLE

MM. Barry, lieutenant au 4° cuirassiers, montant Emperor. D'Hautpoul, lieutenant au 6° cuirassiers, montant Bandit II. Souchon, lieutenant au 4° cuirassiers, montant Biskri.

De Montjou, lieutenant au 4° cuirassiers, montant Dollar II. Collin, lieutenant au 5° dragons, montant Neptune H. Courtois, sous-lieutenant au 5° dragons, montant Batifoleur. Du Bourget, capitaine au 12° dragons, montant Viveur. Maquaire, lieutenant au 12° dragons, montant Béranger. De Casteras, lieutenant au 16° dragons, montant Trapèze. De Perthuis, lieutenant au 26° dragons, montant Rempart. Ledven, lieutenant au 47° dragons, montant Ehlis. De Civieux, lieutenant au 48° dragons, montant Kelso.

DEUXIÈME QUADRILLE

MM. Consigny, lieutenant au 37° d'artillerie, montant Bornéo. Caron, lieutenant au 6° d'artillerie, montant Colchique. Guillet, lieutenant au 7° d'artillerie, montant Autun. De Beauvais, lieutenant au 26° d'artillerie, montant Saladin. Vicent, lieutenant au 38° d'artillerie, montant Ténéridé. De Villeneuve, lieutenant au 31° d'artillerie, montant Contrôleur. De Varine, lieutenant au 32° d'artillerie, montant Potin. Chaze, lieutenant au 33° d'artillerie, montant Picador. Saint-Paul, lieutenant au 9° d'artillerie, montant Roméo. Misael, lieutenant au 26° d'artillerie, montant Pontivy. Wurtz, lieutenant au 9° d'artillerie, montant Montfort. Collard, sous-lieutenant d'artillerie de marine, montant Eveil.

TROISIÈME QUADRILLE

MM. Morel, lieutenant au 6° chasseurs d'Afrique, montant Protocole.

De Boulémont, lieutenant au 18° chasseurs, montant Faisandeu. Gueswiller, lieutenant au 2° chasseurs, montant Molyneux. Cintrot, lieutenant au 12° cuirassiers, montant Maronite. Leyllier, lieutenant au 19° chasseurs, montant Navet. Chaiadé, lieutenant au 3° hussards, montant Magistrat. Brunnstrom, sous-lieutenant de cavalerie suédoise, montant Smyrne. Clémence, lieutenant au 2° spahis, montant Refraîn. Ollanesc, sous-lieutenant de cavalerie roumaine, montant Cberbourg. Kan-In, sous-lieutenant de cavalerie japonaise, montant Tarbes. Tamours, capitaine de cavalerie japonaise, montant Fleetness. Ask, sous-lieutenant de cavalerie suédoise, montant Fantastique.

REPRISE DES ECUYERS

MM.

De Piolant, chef d'escadrons, instructeur en chef d'équitation, montant El-Rey. De Canisy, capitaine instructeur d'équitation, montant Marcassin. De Vaulogé, capitaine instructeur d'équitation, montant Rapin. Mabot, capitaine instructeur d'équitation, montant Bastillon. Du Plessix, capitaine instructeur d'équitation, montant Mirambo. Domenech de Cellès, capitaine instructeur d'équitation, montant Rameau. De Lizeranzu, capitaine instructeur d'équitation, montant Flatteur. De Quincey, lieutenant sous-instructeur d'équitation, montant Phœbus. L'Hotte, lieutenant sous-instructeur d'équitation, montant Favello. Champion, lieutenant sous-instructeur d'équitation, montant Ralph. Morgon, sous-lieutenant sous-instructeur d'équitation, montant Flacon. Gousseau, adjudant de manège, montant Margaux.

REPRISE DES SAUTEURS

MM.

De Lizeranzu, capitaine instructeur d'équitation, montant Cacao. De Quincey, lieutenant sous-instructeur d'équitation, montant Chauvel. L'Hotte, lieutenant sous-instructeur d'équitation, montant Nivernais. Champion, lieutenant sous-instructeur d'équitation, montant Flandrin. Morgon, sous-lieutenant sous-instructeur d'équitation, montant Dameret. Gousseau, adjudant de manège, montant Mouton. Communal, maréchal-des-logis-chef de manège, montant Lilliput. De Gontaut, maréchal-des-logis de manège, montant Pompon. De Lauthonge, maréchal-des-logis de manège, montant Comte. De Mondion, maréchal-des-logis de manège, montant Tourhesol. Barelli, maréchal-des-logis de manège, montant Lolo. Tartinville, maréchal-des-logis de manège, montant Favori.

2° Reprise

PREMIÈRE QUADRILLE

Sous-Lieutenants Officiers-Élèves.

MM.

Brécard, montant Boussada. De Lange, montant Djeffrah. Bernard, montant Bourtoffe. Perrio, montant Kair Eddyran. De Nimal, montant Mouchéron. Herreng, montant Alep. De Dampierre, montant Albigeois. De Lausun, montant Mandrake. De la Maisonneuve, montant Hadji. De la Ville, montant Hésas. Schneider, montant Kérouan. De Gondrecourt, montant Armagnac.

DEUXIÈME QUADRILLE

MM.

De Hauteclouque, montant Urgel. Tillion, montant Calaf. D'Epenoux, montant Dagobert. Des Courtils, montant Commandeur. Vial, montant Bébé.

54 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE XVI

Justice!

(Suite)

Pendant que la joie brillait sur tous les visages, même sur ceux du greffier, du cocher et de l'agent de police, qui, pourtant n'avaient aucun intérêt dans l'affaire, mais qui voyaient avec bonheur l'innocence vengée, Rimbault, pâle comme un mort, se laissait aller à un étrange aballement. Ce n'était plus qu'un vulgaire bandit, lâche devant le châtimement. Le juge, enfin, ne voulant pas prolonger cette scène outre mesure, s'approcha de la table, fit un signe à son greffier et reçut de lui une pièce toute préparée. C'était un mandat d'arrêt, qu'il signa et remit à l'agent. Puis, il demanda encore à Duparc quelques explications complémentaires sur la mort de M. Riba. La poursuite de la Barque rouge, la vol de Moutgenest, les incidents de Trélezé, et mit enfin la main sur le contrat de mariage qu'il parapha ne variatur.

M. Ducorail fit mine de reprendre la pièce. — Non, pas, fit M. Desgrès, ces papiers serviront de pièces de convictions en cour d'assises. A ce mot de cour d'assises, Rimbault eut un gémissement. Il pensa en une seconde à ses richesses perdues, à ses crimes inutiles et, d'un mouvement brusque, il échappa à ses gardiens et gagna la porte. Mais Beaudrillard veillait. Au moment où le bandit allait sortir, la main de Symphorien s'abattit sur ses épaules et le fit chanceler. Au même instant l'agent de police le saisit de nouveau à la gorge. Le juge fit un pas vers lui et, tranquillement: — Les menottes, dit-il. Puis, se retournant pendant qu'on exécutait ses ordres, il alla serrer la main à maître Ducorail. — Au revoir, mon cher maître, j'ai pu vous faire un instant quelque peine, car la justice humaine est lente et boiteuse, mais je ne regrette pas d'être venu. Je vous félicite d'être délivré de ce misérable, et vous pouvez être sûr que bonne justice en sera faite. Nous nous reverrons, du reste, pendant l'instruction du procès. Un instant après, M. Desgrès repartait dans sa voiture, tandis que Rimbault Marinval, les mains liées, était entraîné au milieu de la foule et placé dans sa propre voiture, entre l'agent de police et le garde-champêtre qu'on venait de requérir pour

la circonstance. Un paysan monta sur le siège et fouetta le cheval qui prit la direction de Tours. Beaudrillard et le Furet, penchés à une fenêtre, contemplaient avidement cette scène et bénissaient la justice de Dieu. Tandis qu'au milieu de l'étude, libres enfin de toute contrainte, maître Ducorail et Louis Duparc se tenaient étroitement enlacés. Il y a des minutes qui soulagent de longues souffrances! Le soleil était déjà près de disparaître à l'horizon et les quatre amis étaient encore réunis dans l'étude de M. Ducorail, échangeant leurs impressions sur tous les événements qui venaient de se dérouler si rapidement. Au dehors, une légère brise achevait de sécher la vallée, et les oiseaux chantaient comme si aucun désastre, aucun fléau ne fût venu s'abattre sur le pays. C'était comme une résurrection de la nature, comme un printemps nouveau. Sur tous les visages brillait la joie du retour au foyer, de la réunion des familles, du salut après le désespoir. Et déjà l'on s'efforçait d'oublier les mauvais jours et de ne plus songer aux terreurs de la veille. Vers sept heures et demie, le Furet s'avança vers M. Ducorail. Depuis quelque temps déjà,

l'enfant demeurait dans un profond silence, une idée le préoccupait. — Patron, dit-il, voulez-vous me permettre d'aller chez mon père, je n'ai pu que l'embrasser en passant. — Je le crois bien, s'écria M. Ducorail, Cours vite, mon enfant, et dis à ton père que j'irai lui parler dès demain matin. J'ai plusieurs choses à lui dire. — Moi aussi, reprit Beaudrillard. — Et moi aussi, dit Louis Duparc. Le Furet sourit. — Mon père vous attendra, fit-il, et il sera bien heureux de vous voir. Quand il fut sorti, Symphorien poussa une exclamation. — Voilà, s'écria-t-il, un enfant extraordinaire! Il a été, depuis le 4 juin, d'une intelligence et d'un dévouement peu communs. M. Ducorail et Duparc abouillèrent dans le même sens, et il fut convenu que le lendemain, vers neuf heures, les trois amis se rendraient chez le père de Charlot pour lui faire une proposition commune au sujet de l'avenir de son fils. On se mit ensuite à table, et l'on mangea de bon appétit, après de telles émotions, mais Louis ne pouvait vaincre ses inquiétudes ni dominer sa frilosité. Le notaire des Sablons, aidé par Beaudrillard, qui ne doutait jamais du succès, avait

Bédoïn, montant Dongolah.
Lacassagne, montant Drack.
Lemaître, montant Victoria.
De Mauduy, montant Beauregard.
D'Ouvrier, montant Manitaire.
D'Apchier, montant Ami.
De Corny, montant Gordon.

TROISIÈME QUADRILLE

MM.

De Saint-Martin, montant Moustic.
Dinet, montant Pompon II.
De la Chaise, montant Adour.
Letixerant, montant Flabon.
Vuillier, montant Pic-du-Midi.
Margot, montant Gavarny.
Forqueray, montant Khartoun.
Lehr, montant Corsaire.
De Baudel, montant Mouzaffar.
De la Falaise, montant Banko.
De Fourlou, montant Campan.
Ricaud, montant Daoud.

TROISIÈME PARTIE

SAUT DES HAIES

Dirigé par M. le commandant de PIOLANT,
montant Bitter, hunter anglais.

MM.

Du Bourget, montant Lincoln.
Barry, montant Grey.
Collin, montant Crack.
De Perthuis, montant Dona-Sol.
Courtois, montant Tattersall.
Sanglé-Ferrière, montant Blondin.
Luce, montant Blondine.
De Monestrol, montant Fanchon.
Morel, montant Diogène.
De Loiray, montant Angevine.
Ollaneseo, montant Nadia.
De Boulémont, montant Estèle.
Consigny, montant Agrippine.
Blanchon, montant Graziella.
Vincent, montant York.
De Varine, montant Polly.
De Maussabré, montant My-Lady.
D'Ollone, montant Brette.
Joannard, montant Ariane.
De Cherisey, montant Agnadel.
Boulard, montant Annibal.
De Rosambo, montant Austerlitz.
Boré-Verrier, montant Pomaré.
Dupuy, montant Cornix.
De Chassey, montant Gaumède.
De Rostan, montant Lynn.
Bacque, montant Médecin.
De Kreuznach, montant Antilop.
Friol, montant Jean-Bart.
Calla, montant Sontay.
Desassis, montant Alézia.
De Francieu, montant Asfeld.

INFORMATIONS

LA QUESTION DE MASSOUAH

M. Goblet fait publier par les journaux la circulaire qu'il vient d'adresser aux représentants de la France à l'étranger. Le ministre des affaires étrangères s'applique à réfuter les allégations de M. Crispi.

Voici la conclusion de cette note trop longue pour que nous puissions la reproduire.

Beau lui dire que bien des gens n'étaient pas encore rentrés dont on était sans nouvelles depuis le 4 juin, que tous les jours il en arrivait de nouveaux et qu'à tout instant M^{me} Duparc et Charlotte Marival pouvaient apparaître, Louis hochait la tête et exprimait ses angoisses. Le sort de M^{me} Rosa était sans cesse présent à son esprit.

Il fut convenu que dès le lendemain, en sortant de chez le père du Furet, on recommencerait les recherches de tous côtés, mettant à profit les communications rétablies et en utilisant les administrations publiques, la police et la gendarmerie; puis, pour distraire son ami de ses sombres préoccupations, le notaire l'entraîna dans le jardin avec Beaudrillard et le fit asseoir près de lui sur un banc.

Le soleil était couché, mais les lueurs du crépuscule traînaient de rayons rouges la charmille qui couvrait le banc, et leur doux éclat se répandait sur tous les objets. Cette soirée délicieuse invitait aux longs récits.

— Mon cher ami, s'écria le notaire en s'adressant à Beaudrillard, vous avez parlé tantôt de carrière, de chute, d'événements extraordinaires, et le Furet a dit que vous aviez failli mourir. Je vous en prie, racontez-moi tout ce qui s'est passé, je veux être au courant de tous les malheurs que vous avez subis et de tous les dangers que vous avez surmontés.

Nous ne savons, dit M. Goblet, ce que l'Europe pensera des théories de droit et des procédés de fait du gouvernement italien; cependant, nous ne regrettons pas que cette situation lui ait été soumise. Si la conduite que le gouvernement italien a suivie dans cette affaire devait aboutir à la suppression pure et simple des capitulations et de nos droits antérieurs à Massouah, il ne nous resterait qu'à prendre acte de cette procédure nouvelle et du principe désormais établi que les capitulations disparaissent de plein droit, sans négociation et sans accord avec les puissances, dans les pays où s'établit une administration européenne. Nous en avons averti le cabinet de Rome, en nous réservant d'en tirer telles conséquences que nous dictera notre intérêt dans les territoires où nous sommes établis en vertu de titres réguliers.

D'après une dépêche du *Journal des Débats*, les journaux italiens s'appliquent à mettre en relief les articles des journaux allemands dont la conclusion est que cette affaire de Massouah sera pour la France une nouvelle humiliation.

Ah! les bons amis!
Et comme les radicaux français doivent être émus d'avoir vu se développer d'aussi touchants sentiments en Italie!

On télégraphie de Constantinople à l'Agence Havas:

« Le gouvernement ottoman a reçu la note adressée par M. Goblet aux puissances, au sujet des capitulations de Massouah.

Il approuve pleinement l'attitude du gouvernement français.

Nouvelle réplique aux assertions mensongères de M. Crispi.

Curieuse révélation de la *Republique française*, dont les colonnes s'honorent volontiers de la prose de M. Hanoteaux, l'illustre tombeur des missionnaires à la Chambre des députés:

L'Italie, journal rédigé à Rome, en langue française, était naguère favorable à la France et s'efforçait de maintenir des relations amicales entre les deux pays. Tout récemment, une révolution s'est produite dans la rédaction du journal, dont M. Crispi est devenu plus ou moins directement l'inspirateur. On s'est vite aperçu du changement.

L'Italie s'occupe d'une façon assez suivie de la situation de la France en Orient, situation prépondérante depuis des siècles et que nous avons su conserver alors que tant de nos œuvres nationales s'écrasaient. L'Italie constate même, avec un certain dépit, un renouveau de l'antique influence française en Orient.

C'est à Gambetta, fait-elle remarquer, que sont dus ces progrès. L'esprit large et généreux de Gambetta avait compris les services que les missionnaires rendent à la France en Asie-Mineure, et il n'avait pas rougi d'adopter leur cause. Les

Beaudrillard ne se fit pas prier. Il s'appuya sur le banc, et raconta aussitôt les événements que nos lecteurs connaissent.

Quand il eut achevé, la nuit était déjà avancée. M^{me} Ducoral se leva et lui serra la main avec une émotion profonde.

— Mon ami, lui dit-il, vous n'aurez pas trop de toute votre vie pour remercier la Providence.

(A suivre.)

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.
P. ANDRIEUX, Successeur.

LESSIVE PHÉNIX

Indispensable dans tous les ménages.

Le paquet de 1 kilog., 0 fr. 40

Librairie ABEL PILON, rue de Valenciennes, 83, PARIS
A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Jeux-Échecs, Gravures en Couleur, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAIN DE
FRANCS D'ACQUISITION.
ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

résultats ne se sont pas fait attendre: « On ne peut que constater, dit l'Italie, les progrès énormes des missionnaires français dans ces pays; la France n'épargne rien pour se répandre dans le Levant. »

C'est l'université de Beyrouth, paraît-il, qui a pris le développement le plus considérable. Rien que cette année, elle a décerné le diplôme de docteur en médecine à soixante jeunes gens. Il faut dire que la France lui accorde une subvention annuelle de 60.000 francs.

Les missionnaires français accomplissent la même œuvre nationale et civilisatrice dans chacune des villes de l'ancienne Grande-Grèce.

C'est un fait connu qu'à Smyrne, par exemple, un grand nombre de jeunes étrangers sortent Français d'éducation et de cœur des écoles des maristes.

L'Italie résume ainsi son étude:

« Les avantages que la France retire de l'université de Beyrouth et de l'extension de ses missions et instituts religieux en Asie-Mineure sont incalculables. »

Il va sans dire que le journal officieux propose de combattre par tous les moyens possibles les progrès de la langue française. On suppose impatiemment, à Rome, que la France conserve en Orient son protectorat religieux, qui s'étend sur les missionnaires catholiques de toutes les nationalités. Mais nous avons, comme on le voit par le témoignage des Italiens, une situation magnifique; il ne dépend que de notre sagesse et du patriotisme de nos Chambres de la conserver.

En vérité, personne n'en demandait autant à l'organe opportuniste. Mais puisqu'il veut bien faire une déclaration complète de bonne foi, nous sommes heureux de lui en donner acte.

LE DRAPEAU ROUGE

La Justice persiste à soutenir cette thèse fantaisiste qu'il n'y aurait pas de désordres dans la rue si l'on y tolérât l'exhibition du drapeau rouge. « De quel droit, demande M. Pelletan, trouble-t-on des fondailles et distribue-t-on des coups de sabre pour un drapeau rouge déployé? Puis il ajoute:

« Est-ce au nom de la loi? Oh est la loi, mauvaise ou bonne? Qu'on me cite un article d'une loi qui permet d'arracher des mains d'un citoyen français une bannière, parce qu'elle a la même couleur qu'un chapeau de cardinal!

« Théoriquement les opinions sont libres. Pourquoi une opinion exprimée par un article de journal (injurieux) se produit elle librement; tandis qu'exprimée par un morceau d'étoffe d'une certaine couleur, qui n'a rien d'injurieux, elle nous expose aux coups de sabre?

« Si j'étais anarchiste, je pourrais publier les lignes suivantes sans être poursuivi:

« Le drapeau rouge est le drapeau de la révolution sociale. Il est nécessaire de l'arborer comme symbole de la colère mêlée de dégoût que nous inspirent les infamies du gouvernement et de la Chambre. »

« Je suppose que j'arborer le drapeau sans commentaire. Qu'est-ce que je fais? J'indique la même opinion, moins les injures. Plus doucement, par conséquent. Et on me décharge un sabre sur la tête! »

Cette dernière réflexion ne manque pas de justesse, seulement elle prouve surtout une chose: c'est que le gouvernement ne sait ni ne veut empêcher l'anarchie, puisqu'il la laisse s'affirmer dans la presse.

ÉTRANGER

Pendant que le gouvernement italien discutait la question des capitulations, voici les mesures qu'il prenait à Massouah:

« Amendes imposées aux protégés de la France qui avaient refusé de payer les taxes;
« Menace d'expulser les récalcitrants;
« Saisies pratiquées sur leurs marchandises;
« Fermeture de leurs magasins;
« Incarcération de quelques-uns d'entre eux, qui ont été postérieurement remis en liberté;
« Vente des marchandises saisies; les autorités locales avaient même indiqué d'abord, pour date de ces ventes, le 4 juillet, jour de notre fête nationale;

« Refus de continuer à reconnaître notre agent à Massouah et prétention de lui imposer l'exequatur du gouvernement italien; pos

« Suppression des correspondances télégraphiques avec cet agent, dont la juridiction s'étend bien au delà du territoire occupé par les Italiens, — ce qui nous interdit toute communication avec lui.

« En même temps, et quoique le gouvernement italien ait toujours jusqu'ici réservé l'examen de nos prétentions résultant d'anciens traités et de nos droits territoriaux sur certains points de cette région — le baie d'Adulis, Zoulla, Dissé, — le drapeau italien a été arboré sur ces divers territoires. »

Il est difficile, on le voit, de montrer plus clairement que le gouvernement italien voulait un conflit avec la France.

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST

Courses de Saumur

Dimanche 12 août

Un temps magnifique a favorisé cette première journée de courses. Ce n'était point le soleil brûlant de la veille; des nuages légers, poussés par une brise agréable, le cachaient. La foule était nombreuse; tous les spectateurs massés à l'entrée du Bray dominaient à ce côté de la prairie une animation toute particulière. L'intérieur des cordes, entièrement libre de voitures et de cavaliers, paraissait un peu désert, mais les spectatrices des tribunes ne s'en plaignaient pas; elles pouvaient suivre ainsi dans tous leurs détails les diverses péripéties des courses. Le paysage était plus dégagé; le gracieux bourg de Saint-Hilaire-Saint-Florent se détachait admirablement au second plan avec ses maisons blanches, son clocher, ses bosquets et ses collines couvertes de curieux qui devaient jouir sans entrave du coup d'œil de l'hippodrome. La route qui longe le Thouet était également très recherchée par les piétons qui redoutent la poussière et l'encombrement des voitures.

La tribune d'honneur était admirablement garnie de nombreuses et fraîches toilettes qui, paraît-il, doivent encore se multiplier pour la journée de demain.

A deux heures, la cloche a sonné. M. de Boulemont préside au pesage, et M. de Canisy donne le départ.

Voici le résultat des courses:

1^o Prix du Gouvernement, 4,000 fr., pour chevaux de trois ans et au-dessus, n'ayant pas gagné un prix de 4,000 fr., moitié des entrées au second. Distance, 2,400 mètres environ.

Cette première course a été de bon augure. Deux concurrents sérieux sont entrés en lutte: Lucifer, à M. G. Ledat, et Anachorète, à M. Th. Huret. Les deux rivaux marchaient presque de front; Lucifer s'est dérobé au dernier tournant, et a laissé seul Anachorète qui a gagné facilement.

Il y avait sept engagements pour cette course. Lucifer portait 59 kil., Anachorète 62 kil.

2^o Prix du Chemin de fer (course de haies handicap), 4,000 fr., dont 500 fr. offerts par la C^o du chemin de fer d'Orléans et 500 fr. par la Société des Courses, pour tous chevaux; moitié des entrées au second. Distance, 2,500 mètres et 6 haies environ.

Sept engagements, mais quatre se retirent. La Huppe, au prince japonais Kan-Ito, montée par M. Jordon, arrive première; deuxième, Wasp, à M. G. Guinebert, montée par Alfort. La Huppe portait 64 kil. 1/2, Wasp 64 kil.

Le prince Kan-Ito a reçu les félicitations générales.

3^o Prix de Varrains-Chaça (à réclamer), 4,000 fr. offerts par la Société des Courses pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Le gagnant a réclamer pour 6,000 fr.

Trois engagements; un seul partant, Comtesse Caro, au marquis Maison, montée par Kitchener. Le jockey a fait le parcours de 2,500 mètres en amateur. Il a recueilli force bravos aux tribunes. Poids, 48 kil. 1/2.

4^o Steeple-chase militaire (3^e série), un objet d'art, pour MM. les sous-officiers en activité de service, montant leurs propres chevaux d'armes, inscrite sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. Distance, 3,000 mètres environ.

Première course militaire présentant un intérêt sérieux. Six engagements, six partants.

Quel départ, quel entraînement, quelle victoire ! Les chances se modifient fréquemment ; au début, il est impossible de rien préjuger. Mais en dernier lieu la lutte s'est précisée. *Bayonne* que monte M. Lagarde, élève-officier, et *Châtelain* que conduit M. Baretli, maréchal des logis de manège. La victoire reste à *Châtelain* qui portait 77 kil. ainsi que le second *Bayonne*.

Le départ pour cette course a été donné par M. de Quoincey.

5^e Steeple-chase militaire (2^e série), un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes, inscrites sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. Distance : 3,000 mètres et dix obstacles environ.

Cinq partants qui se tiennent longtemps en peloton serré. Mais bientôt *Bérangère*, montée par M. Collard, sous-lieutenant d'artillerie de marine, prend la tête qu'elle ne quitte plus, laissant seconde *Madame*, montée par M. Ask, officier suédois, aux prises avec *Vercingétorix*, monté par M. Tillion, officier-élève. Tous les paris étaient en faveur de *Vercingétorix*.

Bérangère portait 77 kilog. ainsi que *Madame*, *Vercingétorix* 83.

M. Collard, artilleur de marine, vainqueur en une course, a été acclamé à son arrivée au pesage et accueilli par des hourrahs unanimes en passant devant les tribunes.

8^e Prix de la société des Steeple-Chases de France (steeple-chase 4^e série), 2,600 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France. Distance, 3,000 mètres environ.

Sept engagements, cinq partants. *Bergerac*, à M. de la Ville Le Roex, monté par M. Morgon, sous-lieutenant de manège, a tenu la tête, et a gagné le premier prix qui lui a été chaudement disputé par *Chantrelle*, à M. Lefort, monté par Boom.

M. Lefort a fait une réclamation, prétendant que *Bergerac* avait coupé *Chantrelle*. Les témoins entendus, il a été reconnu que *Bergerac*, à la haie, avait ralenti sa vitesse, que *Chantrelle* s'était jeté dessus, ce qui ne constituait pas une faute pour l'heureux vainqueur, et le prix lui est resté acquis.

7^e Steeple-chase militaire (1^{re} série), un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service, trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chases militaires. Distance, 3,000 mètres et 10 obstacles environ. Parcours spécial.

Cette course a été la plus palpitante d'intérêt de la journée. Il y avait huit engagements. Sept concurrents se sont présentés au poteau du départ. Au début, *Kléber* a tenu la tête, mais la bête capricieuse s'est dérobée, entraînant après lui trois de ses collègues.

Touriste, monté par M. de Lauzon, sous-lieutenant, a longtemps disputé la priorité à *Bienfaisante*, montée par M. de Gondrecourt; mais *Castille*, que dirigeait M. Lemaitre, n'ayant perdu aucun espoir, a pris le devant et a gagné d'une forte encolure sur *Bienfaisante*. Troisième, *Touriste*, en retard de deux longueurs seulement.

Poids : *Castille*, 83 kil.; *Bienfaisante*, 80 kil.; *Touriste*, 83 kil.

8^e Prix du Breil (cross country, gentleman), 500 fr., 300 fr. au premier, 200 fr. au second, les entrées au troisième, pour chevaux de chasse et de promenade n'ayant pas, en 1888, pris part à une course publique quelconque (le Fagot et le Cross Country de Verrie exceptés), montés par MM. les officiers-élèves de l'Ecole de cavalerie. Distance, 3,000 mètres environ.

Comme les précédentes, cette course a été des plus intéressantes et l'occasion de déceptions vives. *Lagune* était le mieux coté, puis *Analogue* et enfin *Quémendeur*. *Analogue* a longtemps tenu la tête, suivie de *Lagune*; *Quémendeur* semblait se laisser battre, quand, au dernier tournant, elle devança avec aisance ses deux concurrents, arrive au poteau, gagnant de deux longueurs sur *Analogue* et laissant *Lagune* troisième.

M. Pimot, Florent, cultivateur à Varrains, a trouvé sur la prairie du Bray, dans l'enceinte du pesage, un fort joli bracelet en or avec pierres précieuses et perle fine. Il s'est empressé de le faire remettre à M. le président de la Société des Courses.

Le bracelet n'a pas tardé à retrouver son heureuse propriétaire.

LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Samedi, la retraite aux flambeaux prélu-dait à nos fêtes. Comme toujours, le cortège était nombreux, et l'escorte de citoyens que ce spectacle attire, plus nombreuse encore.

La musique municipale a joué avec beaucoup d'entrain ses pas redoublés, avec intermèdes par la fanfare de l'Ecole de cavalerie et les clairons et tambours des pompiers.

Les feux de Bengale, les diablons et les fusées excitaient les lazzis de la foule.

LE CONCERT DU 135^e

Il y avait une affluence considérable, hier soir, au concert donné par la musique du 135^e de ligne. Rarement la place de l'Hôtel-de-Ville et les abords du Square n'avaient vu foule aussi compacte et aussi attentive.

Le succès a été grand pour ces artistes qui, malgré la fatigue de la journée, se sont surpassés et ont enlevés chacun des morceaux avec un brio, un ensemble, une précision remarquables.

Les applaudissements n'ont pas été ménagés, et les Saumurois garderont un bon souvenir de l'agréable soirée que nous ont fait passer les musiciens du 135^e, si bien dirigés par M. Rouveirois, leur nouveau chef.

Un autre brillant succès attend aujourd'hui, au grand carrousel de l'Ecole de cavalerie, cette excellente musique.

Hippodrome du Breil

COURSES DE SAUMUR

Deuxième jour de courses. — Mardi 14 août.

1^{er} PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (3^e SÉRIE)

3,000 fr., offerts par la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un handicap de 10,000 fr., des prix de série donnés par la Société dans les départements, ni une course à Paris, ni à Chantilly. — Entrée : 50 fr. La moitié des entrées au second. — Distance : 2,000 mètres environ.

Poids : 3 ans, 54 kilog.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans et au-dessus, 64 kil.

2^e PRIX DU CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT (POULE DE HACKS. — COURSE DE HAIES)

500 fr., offerts par le chemin de fer de l'Etat, ajoutés à une poule de 100 fr., forfait 25 fr., pour tous chevaux servant *bona fide*, depuis le 1^{er} janvier 1888, de chevaux de chasse, d'armes ou de promenade, n'ayant pas couru depuis cette époque dans des courses autres que celles réservées aux hacks. — Le second recevra 200 fr. sur les entrées après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids : demi sang, 68 kil.; pur sang, 75 kil. — Les chevaux ayant gagné en 1888 une poule de hacks prendront 3 kil.; plusieurs, 5 kil. — Distance : 2,500 mètres et 6 haies environ.

3^e PRIX DE SAUMUR (HANDICAP)

3,000 fr., offerts par la ville de Saumur, pour chevaux de 3 ans et au-dessus. — Entrée : 150 fr., moitié forfait s'il est déclaré. — La moitié des entrées au second, après que le troisième aura retiré la sienne. — Tout gagnant d'un prix de 2,000 fr. après la publication des poids portera 2 kil. de surcharge. — Distance : 2,200 mètres environ.

4^e PRIX DU C^o D'AURE (STEEPLE-CHASE HANDICAP)

Un objet d'art au premier et un panier de champagne carte d'or au second, pour les Sous-Maîtres de l'Ecole de cavalerie, montant des chevaux de l'Ecole. — Distance : 3,000 mètres environ. — Tout gagnant d'une course après la publication des poids portera 3 kil. de surcharge.

5^e STEEPLE-CHASE MILITAIRE (2^e SÉRIE)

Un objet d'art, pour officiers en activité de service montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. — Poids commun : cavalerie de réserve, 77 kil.; cavalerie de ligne et artillerie, 75 kil.; cavalerie légère et autres armes, 72 kil. Les chevaux de pur sang de cette catégorie, à quelque arme qu'ils appartiennent, porteront 77 kil. Tout gagnant d'un steeple-chase de 2^e série portera 3 kil. de surcharge; de deux de ces courses, 5 kil. — Distance : 3,000 mètres environ.

6^e PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (STEEPLE-CHASE HANDICAP)

3,000 fr., dont 1,200 offerts par le Conseil Général de Maine-et-Loire, et 800 fr. par la Société des courses, pour tous chevaux nés et élevés en France. Entrée : 150 fr., forfait 25 fr. La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. Tout gagnant après la publication des poids portera 3 kil. de surcharge. Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge. Le poids minimum

ne pourra être inférieur à 60 kil. — Distance : 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

7^e STEEPLE-CHASE MILITAIRE (1^{re} SÉRIE)

Un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chases militaires. — Poids commun : 75 kil. Les chevaux de pur sang porteront 5 kil. de surcharge. Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 1^{re} série portera 3 kil. de surcharge; de deux courses, 5 kil. — Distance : 3,000 mètres environ. Parcours spécial.

8^e PRIX DE CONSOLATION (STEEPLE-CHASE)

1,000 fr., pour chevaux de 4 ans et au-dessus. Le gagnant a réclamer pour 3,000 fr. Tout gagnant d'un prix pendant la réunion est exclu. — Entrée : 50 fr. au second. — Poids : 4 ans, 62 kil.; 5 ans, 67 kil.; 6 ans et au-dessus, 69 kil. — Distance : 3,000 mètres environ et 12 obstacles environ.

Mercredi 15 août, TIR AUX PIGEONS

SQUARE DU THÉÂTRE MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

Chef : M. MEYER.

Concert du LUNDI 13 août 1888, à 8 heures 1/2 du soir.

- Programme.
1. *Le Vantoux*, allegro.
 2. *Cavatine* de Rossini, solo d. bugle, par M. Bouvet.
 3. *Les Mousquetaires de la Reine*, fantaisie.
 4. *Champagne*, polka chantée.
 5. *Faust*, fantaisie.
 6. *Kroumir*, pas redoublé.

La classe 1883 sera renvoyée dans ses foyers le 12 septembre.

Le Progrès militaire confirme nos prévisions. M. de Freycinet ne viendra pas à Saumur dans la seconde quinzaine de septembre, ainsi que plusieurs journaux l'avaient annoncé.

C'est tout simple. Les cours de l'Ecole de cavalerie, à cette époque, seront finis depuis quinze jours, et les nouveaux ne reprenant que le 1^{er} octobre, il n'y a rien à voir pendant le mois de septembre à l'Ecole de cavalerie.

Mais pourquoi M. de Freycinet n'a-t-il pas profité de nos fêtes hippiques et du carrousel que l'Ecole donne à cette occasion ? Une démarche du maire de Saumur qui est à Paris eût pu déterminer le voyage du ministre de la guerre; mais il eût fallu que M. le maire se rendit lui-même à nos fêtes. Or, comme il n'y paraît jamais, on en conclut qu'il ne s'y trouve pas à son aise. On sait également qu'il préfère la capitale à la ville de ses électeurs.

Donc, on ne doit pas demander à M. le maire des sacrifices trop antipathiques avec ses goûts et son caractère ni compter sur ses invitations dans le monde gouvernemental pour visiter Saumur.

ECOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

M. de Ferrière le Vayer, lieutenant en 1^{er} au 2^e régiment de pontonniers, officier d'instruction à l'Ecole d'application de cavalerie, a été classé au 1^{er} régiment.

M. Saint-Paul, lieutenant en 1^{er} au 9^e régiment d'artillerie, officier d'instruction à l'Ecole d'application de cavalerie, a été classé au 3^e régiment.

M. Mesmin, lieutenant en 1^{er} au 1^{er} régiment d'artillerie, officier d'instruction à l'Ecole d'application de cavalerie, a été classé au 15^e régiment.

M. Ricard, lieutenant en 2^e au 19^e régiment d'artillerie, officier d'instruction à l'Ecole d'application de cavalerie, a été classé au 2^e régiment.

M. Wurtz, lieutenant en 2^e au 3^e régiment d'artillerie, officier d'instruction à l'Ecole d'application de cavalerie, a été classé au 27^e régiment.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Mercredi 15 août, fête de l'Assomption de la B. V. Marie.

Indulgence plénière à gagner par tous ceux qui visiteront la chapelle et prieront aux intentions du Souverain Pontife.

1^{re} messe à 6 heures, — 2^e messe à 7 heures, — grand'messe et sermon prêché par M. l'aumônier des Sœurs de Sainte-Anne à 8 heures, — 4^e messe à 10 heures. Vêpres à 2 heures.

A 7 heures 1/2, grande illumination, — complies, sermon prêché par M. le curé de Dampierre et salut solennel.

La quête sera faite à tous les offices pour l'entretien de la chapelle.

La grand'messe, les vêpres et le salut seront chantés en musique par MM. les novices de la congrégation des Pères de Chava-gues.

Programme des chants qui seront exécutés :

1^o A la messe de 6 heures, cantique à Marie : *La crainte et l'amour* (duo), de Thibaut.

2^o A la grand'messe : *Kyrie* (3 parties), de Larrieu; *Credo* (solo et chœur ordinaire), de X...; *Ave Maria* (solo), de Niedermeyer; *Sanctus* (3 parties), de Ligonet; *O Salutaris* (3 parties), de Méhul.

3^o Aux vêpres : *Magnificat* (solo et chœur ordinaire).

4^o Au salut solennel : *O Sacrum* (3 parties), de Marcello; *Ave Maria* (solo), de Périer; *Tantum ergo* (2 parties), de Bordèze; cantique final de N.-D. des Ardilliers.

Nos lecteurs ont lu sans doute une réclamation de M. Merlet, pédicure spécialiste, de Paris, qui est à Saumur pour quelques jours, hôtel de la Paix.

Nous ne saurions trop insister auprès des personnes qui souffrent de cors aux pieds pour leur persuader qu'elles ne prennent pas cette réclamation pour du charlatanisme ou du charlatanisme, mais pour la plus exacte vérité.

Nous certifions cette attestation pour en avoir fait l'expérience. M. Merlet enlève les cors aux pieds plutôt qu'il ne les arrache; on ne sent absolument rien au moment de l'opération qui ne dure pas du reste plus de cinq minutes, et aussitôt on éprouve un bien-être inaccoutumé.

Belleville-sur-S. (Rhône), le 25 mars 1888. — Je souffrais de douleurs dans les reins, dans l'estomac et surtout dans le côté gauche; je ne digérais pas, le ventre était ballonné; j'étais bien bas, je croyais toujours que je ne pourrais plus travailler. Depuis que j'ai pris des Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, mes douleurs ont disparu et j'ai repris mon travail. (Sig. 162.) Boisson, tonnelier, rue de Villefranche.

LE MONDE ILLUSTRÉ

Sommaire du 11 août :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Pages de la vie, par Paul Hervieu. — Nos gravures : Le voyage de Guillaume II en Russie; Incidents de la grève; M. Carnot à Fontainebleau; La famille royale de Portugal; La mission tunisienne; Beauvais : Une promenade; Soir de première communion. — Inauguration de la statue de Mirabeau. — Le Portrait de Mademoiselle X... nouvelle, par Ch. Mur au-Vautier. — Bibliographie. — Échecs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : S. M. dona Maria Pra; S. M. dom Luitz; S. A. dom Alfonso. — La Mission tunisienne, à Paris. — Le voyage de l'Empereur Guillaume II en Russie; Arrivée à Peterhoff; La grande retraite au camp de Krasnoé-Selo; La revue au camp de Krasnoé-Selo. — Les incidents de la grève. — Fontainebleau; Arrivée de M. le président Carnot à sa résidence d'été; Beauvais : Une promenade, soir de première communion. — Les obligations à lots de Panama. — Les préparatifs du tirage des obligations de Panama. — La route du tirage des obligations de Panama. — Montargis : Inauguration de la statue de Mirabeau. — La statue du Père Lacordaire. — Échecs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

3000 A GAGNER
Avant le 15 Septembre
AVEC 300
sur FONDS D'ÉTAT Ecrite à
L'UNION, PARIS
270, Rue Saint-Honoré, 270

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !

M. A. MERLET

Pédicure Spécialiste de Paris

Qui, à l'aide d'un Elixir de son invention, guérit radicalement les CORS AUX PIEDS, ŒILS DE PERDRIX, OIGNONS, DURILLONS et ONGLES INCARNÉS, sans occasionner la moindre douleur, est visible à Saumur, Hôtel de la Paix, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, jusqu'au 15 août courant.

Prix modéré.

N.-B. — M. MERLET SE REND À DOMICILE SUR DEMANDE

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Étude de M^e PAUL PROUX, commis-saire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES
Après décès.

Le JEUDI 16 août 1888, à 1 heure du soir, et jours suivants, à Saumur, rue de la Petite-Bilange, n° 9, dans une maison autrefois occupée par M. TAILLEBOUIS, ancien teinturier,
Il sera vendu :

Armoire, buffets, bois de lits, commodes, secrétaires, lits en fer, guéridons, tables, canapé, fauteuils, chaises, glaces, pendules, matelas, couvertures, traversins, oreillers, édredons, couvertures, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, chemises ;
Argenterie, vin rouge de Parnay de 1870, batterie de cuisine, vaisselle, fûtaillies, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

TRÈS VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

A VENDRE

CHIEN COUCHANT, bien dressé, 2 ans.
S'adresser à M. DALIBON-FALLOUX, à Montfort.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE MAISON

Située à Terrefort, Commune de Bagneux, Avec 2 hectares 20 ares 60 centiares de terre et vigne en plein rapport, y attenant. S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE

BELLE MAISON

Avec Cour et grand Jardin, A l'entrée du Pont-Fouchard, Occupée par M^{me} JAVELLE et autres. S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE

MAISON

Située à Saumur, Rue de Bordeaux, n° 32. S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire.

Un JEUNE HOMME connaissant le service demande une place de valet de chambre.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer
MAISON

Située à Saumur, rue des Pâiens, n° 26. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

PLUSIEURS MAISONS

Avec ou sans Remise et Ecurie, Rue Beaurepaire, n° 47.

S'adresser à M. MENARD.

A VENDRE

Une CHARRETTE en bon état, pouvant se transformer à volonté et servir comme tombereau et pour le transport des fourrages.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Source de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^e concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE.
Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

MÉDAILLÉS ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES
BANDAGES HERNIAIRES
à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses
DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.
SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON
Seul dépôt à Saumur chez M^{re} V. Lardeux, coutelier et bandagiste.
Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.



SAVON MARBRÉ 1^{er} BEAU SANS FRAUDE
SAVON BLANC
1^{re} qualité garanti pur à 60 0/0 d'huile
LE TIGRE
CHAUVET & C^{ie} — MARSEILLE
Spécialité du Savon « NORMAL ». Seul produit extra pur
GARANTI SANS AUCUNE ADDITION D'EAU.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS
HENRI EICHE
Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.
M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER



CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS																			
PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										BORDEAUX — SAUMUR — PARIS										NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS									
STATIONS										STATIONS										STATIONS									
Mixte matin, Mixte matin, Mixte matin, Expr. matin, Omn. matin, Omn. soir, Expr. soir, Omn. soir										Mixte matin, Mixte matin, Mixte matin, Expr. matin, Mixte soir, Expr. soir, Mixte soir, Expr. soir										Direc. mixte soir, Omn. mixte matin, Expr. mixte matin, Omn. mixte soir, Omn. mixte soir, Omn. mixte soir									
Paris, Chartres, Chât.-d-Loir, Noyant-Méon, Linières-Bou, Vernantes, Blou, Vivy, SAUMUR (Orl.), (arr.), (départ.), Nantilly (arr.), SAUMUR (Etat) (arr.), (départ.), Nantilly (départ.), Chacé-Yarr., Brézé s. Cyr., Montreuil, Thouars, Niort, Saintes, Bordeaux										Bordeaux, Saintes, Niort, Thouars, Montreuil, Brézé s. Cyr., Chacé-Yarr., Nantilly (arr.), SAUMUR (Etat) (arr.), (départ.), Nantilly (départ.), Vivy, Blou, Vernantes, Linières-Bou, Noyant-Méon, Chât.-d-Loir, Chartres, Paris										Nantes, Angers, La Méritré, Les Rosiers, St-Cément, St-Martin, Saumur (a), (départ.), Varennes, Port-Boulet, Langeais, Tours, Paris									
SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON										POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS										ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS									
STATIONS										STATIONS										STATIONS									
Mixte matin, Mixte matin, Mixte soir, STATIONS, Mixte matin, Omn. soir, Mixte soir										Mixte matin, Marc. matin, Omn. soir, Mixte soir, Mixte soir										Omn. matin, Mixte matin, Marc. matin, Omn. soir, Omn. soir									
Saumur, Port-Boulet, Chinon										Poitiers, Moncontour, Loudun, Montreuil (a), le Vaudelnay, Baugé, Doué, Martigné, Angers										Angers, Martigné, Doué, Baugé, le Vaudelnay, Montreuil (a), Loudun, Moncontour, Poitiers									
SAUMUR — BOURGUEIL																				SAUMUR — LA FLÈCHE									
STATIONS																				STATIONS									
Omn. matin, Omn. soir, Omn. soir, STATIONS, Omn. matin, Omn. soir, Omn. soir																				matin soir, soir, La Flèche, matin soir, matin soir, matin soir									
Saumur, Port-Boulet, Bourgueil																				Saumur, Vivy, Longué, Jumelles, Baugé, Cléfs, La Flèche									

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.